



Vivre à Arbin



Finances

Budget

Lettre n°75.

Bien cher Albinus,

Lors du conseil municipal du 26 mars, ma lettre 72, je t'avais relaté comment le Conseil avait « expédié » en 10mn les délibérations des comptes 2011 et des budgets prévisionnels 2012. C'est devenu une habitude, en séance du Conseil tout est global, tout est préparé à l'avance, il n'y a donc aucun débat public entre Conseillers. Pourtant c'est l'événement majeur d'un Conseil, l'instant d'une analyse du passé pour l'orientation des années à venir, avec une politique financière clairement définie. Ce n'était donc pas avec les quelques chiffres débités, sans aucun commentaire, que tu pouvais avoir une information pertinente. Aujourd'hui, après consultation des documents officiels au Trésor Public, je suis en mesure de te t'apporter quelques précisions.

Le Budget Général. Section de fonctionnement.

a) Les recettes.

Rappel. Elles sont essentiellement constituées : des impôts locaux, (taxe d'habitation et taxes foncières ligne 3), de l'attribution de compensation issue des nouvelles taxes perçues par la Communauté de Communes (ligne 4), en remplacement de la taxe professionnelle, et des dotations forfaitaires de l'Etat et certaines Collectivités (ligne 7). Comme les années précédentes ces recettes ont peu varié en 2011.

Evolution des recettes de fonctionnement en €					
RECETTES	2008	2009	2010	2011	Prévision 2012
1 Atténuation de charges	16 323,33	17 846,33	4 176,20	16 801,24	2 000
2 Produits de service	14 297,20	7 936,17	6 769,66	12 203,87	47 900
3 Contributions directes	145 323,00	150 366,00	154 115,00	158 589,00	158 600
4 Attribution de la CCPM	208 861,51	196 589,90	196 589,90	196 589,90	196 590
5 Taxes sur pylônes	13 072,00	13 616,00	14 626,71	15 312,00	15 320
6 Droit de mutation	6 435,00	7 936,00	6 046,00	6 862,00	6 860
7 Dotations et participations	65 865,00	68 006,03	68 597,66	69 328,66	69 370
8 Produits de gestion courante	10 812,05	14 821,17	14 428,31	13 822,96	16 150
9 Produits exceptionnels	44 316,54	32 629,18	257 060,82	34 794,43	21 645
10 RECETTES TOTALES	525 305,63	509 746,78	722 410,26	524 304,06	534 435
11 RECETTES hors ligne 9	480 989,09	477 117,60	465 349,44	489 509,63	512 790
12 Variation annuelle	+13,87%	-0,80%	-2,46%	+5,19%	+4,75%

L'évolution des recettes ne pouvant se comparer qu'à périmètre constant, j'ai retranché, comme l'an dernier, les recettes exceptionnelles (ligne 9), car elles proviennent d'évènements financiers fluctuants.

Après 2 années de baisse successive, les recettes 2011 sont en hausse d'un peu plus de 5%. Mais rassure-toi, comme tu peux le voir, seules les lignes 1 et 2 sont en progression. La première tient

compte d'une augmentation des remboursements par l'assurance pour des salaires versés à des personnels en arrêt de travail, et la seconde comprend une augmentation des recettes de cantine et service de garderie. Ces dernières viennent de toute façon compenser la part des dépenses supplémentaires de fonctionnement.

Le budget 2012 prévoit une hausse des recettes de **4.75%**. Cela est dû en grande partie à une modification comptable, soit **+22 000€** sur la ligne 2. Cette recette provient du budget de l'eau, qui jusqu'à maintenant ne comptabilisait pas la part des dépenses de personnel affectée à cette activité. Si on ne tient pas compte de cette correction les recettes prévues en 2012 seront identiques à celles de 2011. A noter une prévision de **7 000€** pour la vente de concessions au cimetière, déjà notée en 2011 pour une réalisation de **330€**. Bel optimisme qui, espérons le pour nos concitoyens, ne se réalisera pas ! Enfin dans les produits exceptionnels : une somme de **33 233,65€** en 2011 dont **22 000€** au titre du jugement du contentieux avec Maître Boisson (ZAC du Bourg) et une prévision de **20 645 €** pour 2012 qui doit correspondre à la reprise de provision dans l'affaire Choc'Arbin qui devait déjà être régularisée en 2011 ! Qu'attend-on ?

b) Les dépenses.

Elles se répartissent en 5 chapitres principaux. Les 2 premiers (lignes 1 et 6) représentent les dépenses permanentes les plus importantes.

Evolution des dépenses de fonctionnement en €						
DEPENSES		2008	2009	2010	2011	Prévision 2012
1	Charges à caractère général	174 646,17	179 726,47	206 724,18	255 403,27	288 376
1bis	- énergie électricité	18 630,00	19 359,00	16 495,00	29 604,57	25 000
2	- entretien de bâtiments	1 994,00	14 952,00	6 311,00	13 996,60	30 000
2bis	- fournitures petits équipem.	13 022,00	15 414,00	14 292,00	25 116,88	25 000
3	- entretien voies et réseaux	15 634,00	8 430,00	41 311,00	46 578,70	52 476
4	- honoraires	26 915,00	20 427,00	16 296,00	15 901,84	16 000
5	- fêtes et cérémonies	12 389,00	14 136,00	12 311,00	12 715,33	15 000
6	Charges de personnel	191 327,96	200 508,33	220 565,90	275 993,85	280 550
7	- personnel titulaire (1)	68 520,00	77 892,00	84 815,00	93 136,39	94 000
8	- personnel non titulaire (1)	52 689,00	50 253,00	56 807,00	84 882,54	85 000
9	Charges de gestion courante	47 554,98	47 366,86	46 194,79	52 015,56	73 445
10	- indemnités d'élus	27 950,00	28 912,00	29 122,00	29 195,14	30 000
11	- participation CCAS	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0
12	- subventions associations	8 790,00	7 080,00	5 700,00	5 000,00	10 000
13	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	13 800
14	intérêts d'emprunts					13 800
15	Charges exceptionnelles	35 517,74	99 467,73	213 475,17	1 739,78	0
16	DEPENSES TOTALES	449 046,85	527 069,39	686 960,04	585 152,41	656 871
17	DEPENSES hors ligne 15	413 529,11	427 601,66	473 484,87	583 412,63	656 871
18	Variation annuelle	+5,96%	+3,40%	+10,73%	+23,21%	+12,59%

(1) hors charges sociales, qui sont reprises dans le total ligne 6

Comme pour les recettes, l'évolution des dépenses doit se comparer à périmètre constant. J'ai donc là aussi retranché les dépenses exceptionnelles de 2011.

Si on prend en compte les dépenses comparables d'une année sur l'autre, (ligne 17), elles sont en hausse constante, mais cette année elles explosent : **+110 000€** ! Albinus, je te l'ai déjà écrit, et tu peux le constater, le Conseil a une singulière façon de gérer la Commune. Toutes les lignes de

dépenses sont à la hausse, aucun effort d'économie n'a été entrepris. Mais où cela va-t-il nous conduire, avec une hausse de **12.59%** prévue en 2012 ? **+60% en 5 ans, une belle performance !** Cette année j'ai ajouté 2 lignes. Par le passé elles fluctuaient peu, mais en 2011 elles sont nettement à la hausse :

- la ligne 1bis, des dépenses d'électricité qui grimpent à **+80%**. Ne me dis pas Albinus que cela proviendrait du nouvel éclairage public ? Ne devait-il pas être moins énergivore ?
- la ligne 2bis, une ligne de dépenses fourre-tout qui va d'achats de produits divers à un lave vaisselle en passant par l'achat de peinture, etc. Mais dans ce Conseil qui maîtrise quoi pour accepter une telle dérive ?

On peut constater aussi que les postes qui ont le plus augmenté en 2011 sont encore les charges de personnel. Sur la ligne 7, personnel non titulaire, l'embauche pendant 6 mois d'un employé pour les travaux du presbytère y est sans doute pour beaucoup. Et dire qu'actuellement tout est arrêté sur ce site, un gâchis de plus ! Quant aux **10 000€** versés au CCAS (ligne 11) ils ont sans doute dû servir à boucher un trou budgétaire, mais seuls les membres savent en fait ce qu'il en est ! Ils peuvent en garder le secret, rien n'est publié.

Pour 2012 le Conseil en remet une couche à la hausse, **+12.59%**, avec en plus une nouvelle dépense (ligne 14) **13 800€** de remboursement des intérêts d'emprunt du crédit de **300 000€** sur 10 ans, obtenu en décembre, pour financer l'enfouissement des réseaux. (La dépense correspondante au remboursement du capital de **24 300€** pour 2012 se trouve sur le budget investissements). Bizarrement sur cette ligne ne figurent pas les intérêts de l'emprunt des **500 000€** actuellement en cours de négociation, alors qu'il est dans les comptes du budget primitif, pour payer le bâtiment en cours de construction.

Le Budget Général. Section d'investissement.

a) Les recettes.

Sans entrer dans le détail des chapitres, je te rappelle simplement que dans la ligne dotations, se trouve la récupération de la TVA directement liée à celle des investissements réalisés par la Commune, et la taxe locale d'équipement (TLE) encaissée lors de constructions nouvelles, d'agrandissements ou d'aménagements.

Evolution des recettes d'investissement en €					
RECETTES PRINCIPALES	2009	2010	2011	Reste à réaliser	Prévision 2012
1 Recettes d'équipements	22 316,73	211 999,00	320 668,78	500 000	100 180
2 Subventions	22 316,00	0,00	19 108,00		100 000
3 Emprunts	0,00	0,00	300 000,00	500 000	0
4 Cessions immobilières		50 668,00			
5 Immos corporelles (matériel, outil.)		161 331,00	1 560,78		180
6 Recettes financières	44 446,11	14 606,84	36 524,71	0	126 346
7 Dotations	44 446,00	14 606,00	15 883,05		126 346
8 Récupération provision	0,00	0,00	20 641,66		
9 Virement section fonctionnement					106 954
10 Sous total	145 068,73	226 787,01	357 372,49	500 000	336 860
11 Opérations entre sections	78 305,89	212 180,17	1 739,78		3 560
12 Report année antérieure			172 331,20		31 950
13 Reste à réaliser				500 000	
14 TOTAL	223 374,62	438 967,18	531 443,47		868 810

Pour faciliter la lecture j'ai supprimé la colonne de l'année 2008. Pour mémoire le montant des recettes étaient de **26 334€**.

Je te rappelle aussi, qu'en 2010, 50% des recettes provenaient de la vente de biens immobiliers appartenant à la Commune (ligne 11) Cette année 56% des dépenses engagées ont été payées par une recette d'emprunt de **300 000€**. Cette somme, empruntée sur 10 ans à 4.6%, va nous coûter **81 000€**. On peut être surpris que le chantier du bâtiment communal soit ouvert alors que l'emprunt de **500 000€** est encore aujourd'hui en cours de négociation. Mais ne perd pas de vue que **270 000€** sont prélevés sur le budget de l'eau pour financer ce projet.

Pour 2012 le Conseil compte sur des subventions à la hausse, l'espoir fait vivre. Mais qui paye ? Encore nous les contribuables !

b) Les dépenses.

Comme pour les recettes j'ai supprimé la colonne de l'année 2008. Pour mémoire le montant des dépenses était de **82 319€**.

Dans son budget pour 2011 le Conseil avait prévu de multiplier par **12** les dépenses d'investissement par rapport à la moyenne de **90 000€** par an des 3 dernières années, soit un montant de **1 122 020€**. Si on ajoute les **497 749€** déjà dépensés à ce qui reste encore à réaliser, **638 000€**, le Conseil est au delà de cette prévision. On peut se poser la question de savoir quelles sont les dépenses qui sont sous contrôle.

Evolution des dépenses d'investissement en €						
DEPENSES		2009	2010	2011	Reste à réaliser	Prévision 2012
1	Dépenses imprévues				5 000	0
2	Immos incorporelles	11 284	5 051,50	1 575,00	8 000	0
3	Frais documents d'urbanisme	2 003	5 051,50			
4	Frais d'étude	4 688				
5	Logiciel	4 592				
6	Site Internet			1 575,00		
7	Immos corporelles	29 863	77 869,79	454 413,69	130 000	42 506
8	Cimetières			82 387,23		
9	Plantations d'arbres		4 379,68			
10	Autres bâtiments publics			30 841,62		
11	Réseaux de voiries		32 436,50	252 679,98	74 000	18 000
11bis	Réseaux câblés			58 255,98		
12	Réseaux d'électrification		17 333,22	3 417,21		5 000
13	Matériel roulant				56 000	
14	Autres installations, matériel et outill.	7 258	13 097,38	8 194,29		19 506
15	Matériel de bureau et informatique	7 723		8 837,24		
16	Mobilier	7 174	3 764,97	7 220,30		
17	Autres		3 918,54	1 753,79		
18	Immos en cours	37 846	26 392,68	41 760,73	495 000	163 994
19	Remboursement d'emprunt					24 310
20	Sous total				638 000	230 810
21	TOTAL	78 994	109 313,97	497 749,42	868 810	

Pour 2011, tu noteras dans le tableau ci-dessus, les montants qui sollicitent un commentaire :

- Ligne 6 : une dépense de **1 575€** pour la création d'un site Internet. M. Dagnas, adjoint à la communication, y travaille depuis juin 2010 ! C'est du moins ce qu'il avait annoncé en séance du Conseil du 28 juin 2010. Il faut aussi se souvenir que lors de la séance du 30 août 2010 le

Conseil avait voté une modification des horaires de travail d'une secrétaire, plus 4 heures par semaine, pour qu'elle s'occupe du bulletin municipal et du site Internet. Mais à quoi a servi cet argent ? Albinus connais-tu l'adresse de ce site virtuel ?

- Ligne 8 : **82 387€** dépensés pour le cimetière, alors que le budget prévoyait **66 000€** seulement. D'autant que la rénovation du mur, sujet récurant prévu depuis 2009, n'a pas été faite.
- Ligne 10 : plus de **25 000€** de cette ligne correspondent aux travaux du presbytère réalisés par des entreprises. Pour quel résultat ?
- Ligne 11 bis : dont **29 500€** pour l'enfouissement de la fibre optique.
- Ligne 15 et 16 : je t'avais dit que c'était fou ce que l'on pouvait acheter comme matériel informatique et mobilier ! **3 100€** en 2008, **14 800€** en 2009, **3 700€** en 2010, et **16 000€** cette année, **37 600€** en 4 ans, une belle somme !

Pour la prévision de 2012, il faut surtout retenir le montant des investissements qui n'ont pas été réalisés en 2011 et reportés cette année. Il s'agit essentiellement du bâtiment communal des services techniques. Tu noteras que rien n'est prévu pour la rénovation du presbytère, alors que des délibérations ont été prises en 2011 pour la nomination d'un architecte et la demande de subventions. Il faut aussi relever que **40 000€** étaient prévus au budget pour l'achat d'un camion, ligne 13. Il a été livré en 2012, mais, je ne sais pas pourquoi, le montant est passé à **56 000€**. Pour le reste c'est le flou complet, par exemple ligne 1 : quel investissement peut bien se cacher derrière « un imprévu non réalisé » en 2011 pour un montant de **5 000€** ?

Voilà, cher Albinus, les éléments que je pense indispensables pour appréhender la situation financière de notre village. Difficile de faire mieux face au mutisme des élus et à l'opacité des publications. Que faut-il retenir :

- les recettes n'augmenteront pas. Les subventions espérées sont loin d'être acquises dans le contexte actuel. Déjà bien que les dotations de l'Etat restent au même niveau !
- les dépenses ne sont manifestement pas maîtrisées, pourtant en fonctionnement la rigueur devrait s'imposer. Les entreprises l'ont compris depuis longtemps. A Arbin on continue de festoyer (**13 000€/an**), les fournitures d'entretien, à **15 000€**, ont été multipliées par 3 en 4 ans. En investissement, alors que des travaux de voirie seraient indispensables : chemin des Moulins, rue de la déserte... on joue les riches. Un bâtiment technique démesuré mis en chantier avant d'avoir la certitude de son financement. Des travaux commencés à l'ancienne cure sans architecte ni permis de construire et financement qui sont maintenant stoppés...

Albinus, la trésorerie de la Commune fout le camp. C'est la fuite en avant et le réveil sera certainement douloureux. Pourra-t-on éviter une augmentation de la fiscalité locale ? J'en doute fortement.

Dans une prochaine correspondance j'aborderai les budgets annexes : eau et assainissement, ZAC et celui du CCAS que l'on persiste à ne pas vouloir afficher.

A bientôt.

Ton ami Nicolas.

Juin 2012